



001611 Douala, le 25 JUN 2025

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°2025/\_\_\_\_\_/ASECNA/DGRP/CA/IGC  
POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE GENIE CIVIL RELATIFS AU RENOUELEMENT  
DU VOR/DME A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE GAROUA**

1. L'ASECNA a prévu dans le cadre de son Plan des Services et d'Equipements (PSE) 2023 - 2027, le renouvellement de certains équipements d'aide à la navigation aérienne (NAVAIDS) dont le VOR/DME de l'Aéroport International de Garoua. La réalisation des travaux de génie civil sont nécessaires au renouvellement de ces équipements. Il est prévu qu'une partie du budget de mise en œuvre de ce projet sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du Marché passé à cet effet.
2. L'ASECNA invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la réalisation de ces travaux (*déforestation, aménagement du site, construction mur de clôture, construction d'une guérite, réalisation des socles et massifs d'encrage, réhabilitation des shelters, fourniture d'équipements, etc.*).
3. Les soumissionnaires intéressés peuvent prendre connaissance du dossier d'appel d'offres sur le site web de l'ASECNA à l'adresse suivante : [www.asecna.aero](http://www.asecna.aero).
4. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'Appel d'Offres dans les bureaux du Chargé de Maintenance IGC de la Représentation de l'ASECNA au Cameroun sise à l'Aéroport International de Douala.
5. Le Dossier d'Appel d'Offres est obtenu au service de la Maintenance IGC sur présentation de la quittance de versement d'un montant non remboursable de **100 000 (cent mille) Francs CFA à la paierie de la Représentation de l'ASECNA au Cameroun**. Le paiement est effectué en espèces. Le Dossier d'Appel d'Offres sera remis en version numérique au soumissionnaire ou à son représentant désigné.
6. La visite de site est obligatoire.  
Une visite du site sera organisée par l'ASECNA, le **10 juillet 2025**, à 14 heures à l'aéroport international de Garoua. Contact Monsieur HAMAN : 699 61 58 42
7. La Règlementation des Marchés de Toute Nature passés par l'ASECNA, les clauses des Instructions aux Soumissionnaires et celles du Cahier des Clauses Administratives Générales sont les clauses du Dossier Type d'Appel d'Offres pour Passation des Marchés de Travaux, publié par l'ASECNA.
8. Toutes les offres doivent être déposées au Bureau du Courrier de la Représentation de l'ASECNA au Cameroun, au plus tard le **28 juillet 2025 à 12 heures** précises. Elles doivent être accompagnées d'une **garantie d'offre ou de soumission** d'un montant au moins égal à **2% du montant de l'offre**.
9. Les offres demeureront valides pour une durée de 180 jours à partir de la date d'ouverture des plis fixée au **28 juillet 2025**.
10. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le **28 juillet 2025 à 14 heures**, à la salle de conférence de la Représentation sise à l'Aéroport International de Douala.

Le Représentant de l'ASECNA  
Auprès de la République du Cameroun

